

Le pogrom de Iași, (28-30 juin 1941) Histoire et mémoire

INTRODUCTION

À la fin du mois de juin 1941, en Roumanie, dans la ville de Iași (Jassy), où plus du tiers des habitants, estimés à environ cent mille, étaient juifs, s'est déroulé le premier pogrom d'une telle ampleur de la Seconde Guerre mondiale. Paroxysme de la violence, passé longtemps sous silence, il constitue un événement majeur de la Shoah en Roumanie. Il est le corolaire de l'ascension de l'extrême droite et du renforcement de l'antisémitisme devenu une « politique d'État » avant l'éclatement de la guerre. Dans cet article, nous évoquerons cet aspect, et la condition des Juifs après l'arrivée au pouvoir du dictateur Ion Antonescu, et nous nous proposons de répondre aux questions suivantes : dans quelles circonstances éclata le pogrom de Iași, quel fut son déroulement et que recouvre l'expression « les trains de la mort » ? Quel est le bilan des victimes du pogrom, qui sont les responsables, pourquoi le procès des coupables a-t-il été ajourné trois ans, et comment ont-ils été jugés ? Pour quelles raisons le régime communiste a-t-il pratiqué une politique de négation constante à propos du pogrom et comment s'est-elle manifestée ? Quelle est aujourd'hui, dans la ville de Iași, la place de sa mémoire ?

L'ANTISÉMITISME AVANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET LE SORT DES JUIFS AU DÉBUT DU RÉGIME D'ANTONESCU

Dans la « Grande Roumanie » née à la fin de la Grande Guerre et reconnue à la Conférence de la paix de Paris (1919), nationalisme extrême et antisémitisme vont de pair, le premier phénomène englobant ou aboutissant toujours au second, dont la ville de Iași (Jassy) constitue alors l'un de ses principaux foyers. En effet, le « père » de l'antisémitisme roumain, A. C. Cuza fut professeur à l'Université de Iași, et commença sa longue carrière de militant antijuif dès la fin du XIX^e siècle. En 1923, avec le docteur N. C. Paulescu, il restructura son mouvement l'intitulant la *Ligue de Défense National-Chrétienne* (LANC). L'essentiel de la doctrine élaborée

par A. C. Cuza (appelée aussi *cuzisme*) était axé sur l'antisémitisme intégral, réclamant l'exclusion des Juifs de la société roumaine. L'enseignement théorique de l'idéologie nationaliste et antisémite du professeur Cuza fut parfaitement assimilé par son étudiant et disciple, l'agitateur Corneliu Zelea Codreanu qui s'employa à le mettre en pratique par une méthode nouvelle dans la politique roumaine, celle du meurtre et de la terreur individuelle. Codreanu, ancien secrétaire général de la LANC, créa en 1927 à Iași, la *Légion de l'Archange Michel*, devenue en 1930, la tristement célèbre *Garde de Fer*.

Ces organisations sont à l'origine de troubles antijuifs récurrents, souvent sanglants dont les acteurs sont avant tout des étudiants¹. Après 1933, le mouvement légionnaire progresse constamment, soutenu de l'étranger par le Troisième Reich, et à l'intérieur par un certain nombre d'intellectuels. L'éphémère gouvernement Goga-Cuza (29 décembre 1937-10 février 1938), premier gouvernement pro-nazi en Roumanie et deuxième gouvernement antisémite en Europe, promulgue des décrets antijuifs, inspirés par les lois raciales allemandes. Après la chute de ce gouvernement, le roi Carol impose sa dictature personnelle (*dictatura regală*) : malgré quelques assouplissements, la politique antisémite est poursuivie.

Conséquence des revendications territoriales de l'URSS, de la Hongrie et de la Bulgarie, on assiste en été 1940, à la chute de la Grande Roumanie : par l'ultimatum soviétique du 26 juin, la Bessarabie et la Bucovine du Nord sont incorporées à l'URSS, le « diktat de Vienne » du 30 août (« imposé » par l'Allemagne et l'Italie) transfère la Transylvanie du Nord à la Hongrie, et l'accord de Craiova du 7 septembre 1940, restitue la partie sud de la Dobroudja (le Quadrilatère) à la Bulgarie. Le retrait de l'armée roumaine des territoires cédés à l'URSS s'est soldé par des brutalités, violences et exécutions de nombreux Juifs. Un pogrom eut lieu à Dorohoi (nord de la Moldavie), le 1^{er} juillet 1940 : entre 50 et 200 Juifs, dont des femmes et des enfants, et même des militaires juifs de l'armée roumaine furent tués !² La persécution des Juifs est renforcée par deux décrets-lois du 8 août 1940, dits « Statut des Juifs », définissant les Juifs racialement, ce qui affecta aussi les Juifs baptisés. Le roi Carol, malgré les concessions faites aux extrémistes, est forcé (le 5 septembre 1940) de renoncer à la couronne en faveur de son fils Mihai (Michel I), et prend le chemin de l'exil.

L'antisémitisme s'exacerbe avec l'instauration de la dictature de Ion Antonescu (14 septembre 1940-23 août 1944) qui se proclame *Conducător*, la Roumanie devenant un *État national-légionnaire*. En effet, le gouvernement pro-nazi d'Antonescu, partagea le pouvoir pendant les six premiers mois avec les légionnaires de la Garde de Fer, dont le chef Horia Sima fut vice-président du Conseil. Entre septembre 1940 et janvier 1941, un véritable régime de terreur est instauré à l'encontre de la population juive : aux mesures visant l'exclusion et l'humiliation – élimination de tous les secteurs de la vie publique, obligation dans certaines régions du port de l'étoile jaune – s'ajoutent les agissements de la police légionnaire qui entame par la force la

confiscation des biens juifs. Les violences culminent avec le pogrom que les légionnaires de la Garde de Fer déclenchent dans la capitale, pendant leur rébellion contre Antonescu (21-23 janvier 1941). Ce dernier reste au pouvoir grâce au soutien du Reich allemand dont il allait devenir le précieux allié dans le combat contre l'URSS, et les légionnaires vaincus trouvent asile en Allemagne. Le pogrom s'est soldé par 120 victimes juives, la plupart fusillées dans la forêt de Jilava, près de Bucarest (certains corps furent pendus aux crochets de boucherie à l'abattoir municipal), des milliers de Juifs ont subi des déprédations et pillages, de nombreuses synagogues dont le Temple espagnol furent entièrement détruites³. Le grand rabbin Alexandre Safran, après avoir échappé à la mort pendant le pogrom, a eu le courage de commémorer les victimes lors d'une impressionnante cérémonie qui a eu lieu au *Templul Coral*, le 4 mars 1941⁴, continuant à être en première ligne dans la défense de ses coreligionnaires, avec Wilhelm Filderman, président de la Fédération de l'Union des Communautés juives de Roumanie. La politique antisémite d'Antonescu fut poursuivie après l'abrogation de l'État national-légionnaire (17 février 1941) : par de nouveaux décrets discriminatoires, les biens des communautés juives et des Juifs furent « nationalisés », toute une législation draconienne mit les Juifs au ban de la société et provoqua sa ruine économique. Cette politique de « roumanisation », de spoliation sur une large échelle, fut encouragée par le nouvel ambassadeur du Reich, Manfred von Killinger, arrivé en avril 1941.

LE POGROM DE IAȘI : LE DÉROULEMENT, LES MASSACRES DANS LA VILLE ET LES « TRAINS DE LA MORT »

La Roumanie est entrée en guerre contre l'URSS aux côtés de l'Allemagne nazie, le 22 juin 1941, pour récupérer la Bessarabie et la Bucovine du Nord, annexées de force une année auparavant par le puissant voisin soviétique. Le début de la guerre fut précédé par l'évacuation de plusieurs dizaines de milliers de Juifs des communes rurales, soit vers des agglomérations urbaines proches, soit vers des lieux situés à des centaines de kilomètres de leurs foyers, notamment dans le sud du pays, en Valachie. La conséquence de cette mesure draconienne fut la disparition de 45 communautés juives du milieu rural : sur un total de 122, il n'en resta que 77. Même les localités où les Juifs étaient très peu nombreux et où il n'y avait aucune structure communautaire furent touchées : jusqu'au 31 juillet 1941, 441 villages et communes rurales ont été vidés de leurs habitants juifs⁵. Ces expulsions arbitraires furent suivies par le terrible pogrom de Iași.

Le pogrom a connu deux phases : la première, dans la ville même, où des milliers de Juifs ont été massacrés dans les rues, les maisons, abris, et surtout dans la cour de la Préfecture de Police (*Chestura*). La deuxième où les survivants furent évacués en deux convois ferroviaires, en wagons à marchandises scellés (« les trains de la mort »), l'un à destination de Podul Iloaiei, à une demi-heure de Iași, mais qui erra sur les voies pendant de nombreuses heures, l'autre vers un camp

de concentration à Călărași-Ialomița, dans le sud du pays, où il ne parvint qu'une semaine plus tard.

Le pogrom fut perpétré par l'armée et les autorités civiles roumaines, avec la complicité des unités allemandes présentes dans la ville, et avec la participation d'une large partie de la population. La chronologie des événements atteste sa planification et sa préparation. Le 20 juin 1941, l'Inspectorat de préparation militaire de Iași ordonne au chef d'un camp de travail obligatoire réunissant 110 jeunes Juifs, d'aller au cimetière israélite de Păcurari pour faire creuser d'urgence deux grandes fosses (chacune large et profonde de deux mètres, mais l'une longue de 30 mètres et l'autre de 15 mètres), travail achevé six jours plus tard⁶. Le 22 juin 1941, le jour même de l'attaque de l'URSS, des affiches appelant ouvertement au meurtre des Juifs sont apparues sur les façades des immeubles de la ville : « Roumains ! À chaque youtre que vous tuez, c'est un communiste que vous liquidez. L'heure de la vengeance a sonné. »⁷ Dans les jours qui ont suivi le déclenchement des hostilités, les 24 et 26 juin, plusieurs bombardements sont effectués par l'aviation soviétique. Une atmosphère de psychose, renforcée par une habile propagande émanant des autorités, des anciens légionnaires et des *cuzistes*, ainsi que par des articles incendiaires des journaux locaux, *Prutul* et *Moldova*, s'empare de la population. Les Juifs sont accusés de signaler aux Soviétiques les cibles à bombarder. Le 25 juin, les maisons des chrétiens sont marquées de grandes croix, tandis que de nombreux Roumains, membres de l'élite économique et intellectuelle, quittent la ville. Le 26 juin, des perquisitions domiciliaires sont opérées par des gendarmes cherchant des lanternes et des objets confectionnés en toile rouge, suivies par l'arrestation de plusieurs cen-

– Cadavres de Juifs dans la rue Cuza Vodă, journée du 29 juin 1941



© Archives CNSAS, p. 636, vol. 65, f. 5

taines de Juifs « suspects ». Les rafles se poursuivent le 27 et 28 juin et, dans la soirée de cette journée, suite au survol d'un avion qui émet des signaux lumineux, des coups de feu d'armes de tous calibres se font entendre dans la ville. Très vite une rumeur se répand, selon laquelle des parachutistes soviétiques cachés par des Juifs tirent sur les troupes roumaines qui se dirigent vers le front, et sur les soldats allemands présents dans la ville. En fait, il n'y a eu aucune victime parmi les militaires roumains et allemands, et tout cela fut une mise en scène orchestrée par le Service Spécial d'Information (SSI) impliqué dans l'organisation du pogrom. Deux semaines auparavant, fut envoyée de Bucarest à Iași, en mission secrète, une unité du SSI – un échelon opérationnel –, dans le but d'armer et d'instruire de jeunes légionnaires et des agents provocateurs. Dans la nuit du 28 au 29 juin, de nombreux Juifs sont tués et leurs domiciles pillés. Avant même l'attaque de l'URSS, le général C. Z. Vasiliu donna l'ordre aux gendarmes de « nettoyer le terrain » (*curățarea terenului*), en d'autres termes de liquider ou déporter les Juifs, tandis qu'Antonescu ordonnait l'enregistrement de tous les Juifs, « agents communistes ou sympathisants », le ministère de l'Intérieur devant leur interdire toute circulation, et être prêt à leur appliquer « le traitement que je ferai connaître le moment venu. »⁸

Dans la matinée du dimanche 29 juin, des gendarmes, des policiers, des officiers et des soldats roumains et allemands font sortir de force des Juifs de leurs habitations et, regroupés, mains en l'air, ils sont amenés à pied en colonnes vers la *Chestura*, conspués, couverts de crachats et battus. Certains sont fusillés sur place, et les rues sont jonchées de cadavres. De nombreux civils, appartenant à toutes les catégories sociales, ouvriers (surtout cheminots), artisans, petits fonctionnaires, négociants, beaucoup de jeunes, mais aussi des femmes, participent à la chasse aux Juifs, en indiquant leurs adresses et (ou) en les humiliant, et en les frappant. Dans la cour de la *Chestura*, un certain nombre de Juifs parmi les premiers arrivés, après avoir décliné leur identité, reçoivent un billet, un simple bout de papier blanc rectangulaire avec un tampon de couleur verte, « Ministère de l'Intérieur. La Préfecture de la Police Iași », et une inscription manuscrite à l'encre : « *Liber* » (« Libre »), qui leur permet de rentrer chez eux⁹. En fait, ce n'était qu'un piège tendu aux Juifs qui n'ont pas encore été rafles. Rassurés, croyant qu'il s'agissait d'une simple formalité, des centaines de personnes sortent de leurs cachettes, se dépêchent d'aller recevoir le fameux « document » « *Liber* », mais beaucoup sont forcés d'y rester. Entre-temps, de nouveaux convois embrigadés continuent d'affluer, et dès l'entrée ils sont accueillis par des coups de barre de fer ou de bâtons visant surtout les têtes, administrés par des policiers roumains et soldats allemands. En début d'après-midi, une fois l'encerclement de la Préfecture achevé (gendarmes et soldats roumains et allemands sont positionnés dans les rues avoisinantes), un déluge de feu s'abat sur les Juifs entassés dans la cour. C'est un horrible carnage, un bain de sang. Le lundi 30 juin, de nouveaux Juifs rafles sont emmenés dans la cour de la *Chestura* où ils doivent laver le sang de leurs coreligionnaires tués la veille. Des Juifs sont encore assassinés dans la ville ce même jour, ainsi que le mardi 1^{er} juillet. Pourtant, dans



© Archives du Centre pour l'étude de l'histoire et de la mémoire de la Roumanie, Wilhelm Filderman (CSIER)

ce déchaînement atroce de violences, il y eut des « personnes humaines dans ces temps inhumains »¹⁰, qui ont sauvé des Juifs. Il s'agit certes de cas isolés, mais qui prouvent que même dans le cataclysme de ces circonstances dramatiques, « si on le voulait, on pouvait rester humain. »

La deuxième phase du pogrom commença le 29 juin en fin de l'après-midi, ce « dimanche noir » (*duminica neagră*), ou « ce dimanche-là » (*duminica aceea*) – syntagme par lequel les Juifs eux-mêmes se sont rapportés à cet événement –, lorsqu'un premier convoi d'environ 2 500 survivants fut dirigé vers la gare. Allongés face contre terre, ils durent attendre pendant des heures avant d'être embarqués dans des wagons à marchandises d'un train qui ne partit que le lendemain matin (entre 3 h 30 et 4 h 15), en direction de Călărași (en Valachie). Ils furent embarqués à coups de crosse et de baïonnettes, dans des wagons hermétiquement fermés dont les petits volets d'aération avaient été bouchés par des lattes clouées de l'extérieur. Entassés dans des wagons bondés (entre 80 et 150 personnes), sans eau et sans air, très rapidement la chaleur caniculaire provoqua un grand nombre de morts par asphyxie. Le premier « train de la mort » parcourut une distance de plus de 500 kilomètres, et s'arrêta dans les stations suivantes où, dans la plupart, on ouvrit les wagons pour décharger les cadavres : Jassy – Târgu Frumos – Pașcani – Les-

– Des Juifs rafles dans la matinée du 30 juin 1941, amenés dans la cour de la Préfecture de Police (*Chestura*) pour laver le sang de leurs coreligionnaires tués la veille

pezi – Pașcani – Roman – Târgu Frumos (654) – Mircești (327) – Săbăoani (300) – Roman (53) – Mărășești (10) – Inotești (40) – Ploiești – Călărași (25)¹¹. Ce n'est qu'à partir de Roman, trois jours après le début de leur calvaire, que les survivants, grâce au courage de la présidente de la Croix-Rouge locale, Viorica Agarici (« Juste parmi les nations ») purent se désaltérer. Ils furent embarqués le lendemain dans d'autres wagons et continuèrent leur voyage, pendant lequel il y eut encore plusieurs dizaines de morts. Avant d'arriver à destination, le nombre de victimes dépassait les 1 400 (sur un total de 2 530 Juifs chargés à Iași¹²).



– « Le train de la mort »
Iași – Călărași, dans la
station Târgu Frumos

Le deuxième « train de la mort » dans lequel ont été jetés d'autres Juifs ramenés de la *Chestura* partit le lundi 30 juin à 6 h du matin, en direction de Podul Iloaiei. À la différence du premier train, où il n'y avait que des hommes, celui-ci contenait aussi des femmes et des enfants, dont la plupart, sont morts avant d'arriver à destination. Frappés et blessés grièvement, comme dans le train précédent, les Juifs ont connu les mêmes conditions horribles d'entassement, pour un trajet beaucoup plus court de 23 kilomètres, parcouru en moins de deux heures, mais leur calvaire perdura en fait plus de dix heures, enfermés dans des wagons scellés qui furent ouverts seulement à 16 h. Les cadavres tombés, alignés près de la voie ferrée et dépouillés par des Tsiganes, ont fait l'objet d'une description pathétique sous la plume de Curzio Malaparte, dans son livre *Kaputt*, paru en 1944. Conformément aux rapports officiels, d'un total de 1 902 Juifs, le nombre de morts s'éleva à 1 194¹³. Leonard Zăicescu, l'un des rares survivants du pogrom encore en vie, âgé de 14 ans en 1941, a laissé l'un des

plus terribles témoignages sur la tuerie de la *Chestura*, et sur les scènes d'horreur vécues dans le « train de la mort » de Iași à Podul-Iloaiei : privés d'eau, déshydratés, à bout de souffle, certains devinrent fous, d'autres se suicidèrent, beaucoup moururent asphyxiés¹⁴.

LE BILAN DES JUIFS MASSACRÉS, LA RESPONSABILITÉ DES AUTORITÉS ET LE PROCÈS DES AUTEURS DU POGROM

Le bilan exact des victimes des « trains de la mort » organisés par les autorités roumaines, avec la participation des soldats allemands (uniquement pour l'embarquement dans le convoi de Iași à Călărași), et celui des Juifs massacrés dans la ville n'est pas connu.

Un premier chiffre fut avancé par le gouvernement dans un communiqué du 2 juillet 1941, selon lequel 500 « judéo-communistes » qui « avaient tiré » sur l'armée roumaine ont été exécutés à Iași. En transmettant cette nouvelle au ministère des Affaires étrangères français par un télégramme du 3 juillet, l'ambassadeur Jacques Truelle constate que « de graves excès seraient à craindre, et notamment des mesures de plus en plus sévères s'appliqueraient aux Juifs. »¹⁵ Les horreurs de Iași ont fait l'objet d'une correspondance particulière du même diplomate. C'est à partir d'un rapport établi par M. Thibaudet, membre de la Mission universitaire française de Iași, qui s'est rendu dans la capitale de la Moldavie peu de temps après le déroulement du pogrom, que J. Truelle a pu transmettre, le 6 août 1941, la description suivante, qui contient aussi une estimation du nombre des victimes :

[...] Un grand nombre de Juifs furent arrêtés et exécutés. Selon les témoignages les plus sûrs, 6 000 Juifs au minimum furent mis à mort. Dans certains cas on procéda avec la plus grande brutalité. Des Juifs furent jetés en masse dans des charrettes tandis qu'ils n'étaient que blessés et certains d'entre eux auraient été enterrés vivants. Le Doyen de la Faculté de Médecine, qui dirige un hôpital, ayant été témoin à plusieurs reprises de semblables atrocités s'éleva contre elles mais en vain. 2 000 Juifs furent emmenés dans un train à quelques kilomètres de Jassy où on les laissa mourir de faim et de soif¹⁶...

Les corps – agonisants et morts –, transportés au cimetière de Păcurari, par des camions et des charrettes furent ensevelis, ensemble, après avoir été dépouillés de leurs vêtements, comme le souligne aussi l'auteur Matatias Carp¹⁷, premier historien de la Shoah en Roumanie, à avoir insisté sur le fait que le pogrom a été préparé et programmé depuis Bucarest par le SSI, par le Service de renseignements du Grand État major et par le ministère de l'Intérieur. En effet, il fut exécuté par de hauts responsables de l'armée, de la police et de la gendarmerie, parmi lesquels, le général Stavrescu, préteur de la 3^e armée, le colonel Barozzi, préteur de la 14^e division, le colonel Dumitru Captaru, préfet de Iași, le colonel Constantin Lupu, commandant militaire de la ville, le colonel Bădescu, commandant la gendarmerie et son adjoint

le lieutenant-colonel Nicolescu-Coca, etc. Grâce à l'ouverture de certaines archives roumaines, et malgré la disparition et la falsification de nombreux documents, aussi bien par les services secrets du régime d'Antonescu (*Siguranța*) que ceux du régime communiste (*Securitatea*)¹⁸, l'implication directe du maréchal Ion Antonescu qui n'a pas été connue par Matatias Carp, a pu être constatée¹⁹. Il s'agit d'un ordre du *Conducător* adressé par téléphone au colonel Constantin Lupu, commandant de la garnison de Iași, le 27 juin 1941, pour faire évacuer toute la population juive (femmes et enfants compris), afin « de nettoyer Iași de sa population juive »²⁰.



– Cadavres de Juifs descendus du « train de la mort » Iași – Podul Iloaiei, chargés dans des charrettes pour être enterrés dans des fosses communes dans le cimetière de Podul Iloaiei

© Archives CNSAS, p. 636, vol. 66, F. 16

La question du nombre des victimes et des responsables du pogrom de Iași et de la Shoah en Roumanie fut soulevée lors des procès des criminels de guerre. Au mois de septembre 1944, peu de temps après le renversement des alliances (le retournement des armes contre l'Allemagne nazie) et l'entrée en guerre du côté des Alliés, grâce à un accord passé avec ces derniers, la Roumanie obtint le droit de juger ses propres criminels de guerre. Voici pourquoi il n'y eut pas d'accusés roumains au Tribunal de Nuremberg (20 novembre 1945-1^{er} octobre 1946). Dans le pays, les procès ont été organisés par deux « Tribunaux du Peuple », à Bucarest et à Cluj. Le principal procès qui concerna Ion Antonescu et les dirigeants du régime (6-17 mai 1946), comptait 24 inculpés. Le Tribunal du Peuple de Bucarest prononça treize condamnations à mort : six *in absentia* et jamais exécutées (le commandant légionnaire Horia Sima et cinq autres ministres), et trois commuées en prison à vie (le ministre de la Défense Constantin Pantazi, le Commissaire aux Questions juives Radu Lecca et le direc-

teur du Service Spécial d'Information, Eugen Cristescu). Les quatre condamnés restants furent exécutés le 1^{er} juin 1946 : le maréchal Ion Antonescu, son ministre des Affaires étrangères Mihai Antonescu, le général inspecteur de la Gendarmerie Constantin Z. (Picky) Vasiliu, et le gouverneur de Transnistrie, Gheorghe Alexianu²¹. Commencé en 1945, le procès du pogrom de Iași n'eut lieu qu'en 1948. Ce retard est dû à plusieurs facteurs, dont deux principaux : la volonté de certains anciens dignitaires encore en fonction d'empêcher le jugement des responsables des massacres, et la position ambiguë du Parti communiste souhaitant minimiser les souffrances juives et en même temps maximiser les souffrances et l'héroïsme des communistes. Le procès eut lieu finalement du 5 au 26 juin 1948 à Bucarest. Dans l'introduction du réquisitoire, le procureur déclara que le nombre des victimes s'élevait « à près de 10 000 »²². Lors du début du procès, le 12 novembre 1945, l'ancien secrétaire du Service Spécial d'Information (SSI) avança le chiffre (exagéré) de 20 000, le dossier judiciaire n'en a retenu que 8 000 (chiffre mentionné par le ministre de la Justice). Une statistique secrète de la communauté de Iași, fait état de 14 850 morts, tandis qu'un rapport du SSI du 23 juillet 1943 cite le chiffre de 13 266, dont 40 femmes et 180 enfants, se basant sur les listes établies dans toutes les synagogues, à l'occasion de la commémoration des victimes²³.

Pendant le procès, seulement 57 personnes ont été jugées, bien que le nombre des participants au pogrom – appartenant à toutes les classes de la société roumaine – fût beaucoup plus élevé. Une liste de 286 personnes, n'incluant pas le personnel de l'armée, de la gendarmerie et de la police, a pu être dressée, mais elle reste très partielle, car de nombreux criminels n'ont pu être localisés et identifiés après la guerre²⁴. Parmi les 57 personnes jugées, 23 uniquement ont été condamnées aux travaux forcés à perpétuité, et 34 à des peines allant de 5 à 25 ans de travaux forcés. Dans la liste, on relève les noms du préfet du département de Iași, du maire de la ville, des cadres de l'armée, des militaires, des gardiens de l'ordre et des civils.

EN GUISE DE CONCLUSION : LE NÉGATIONNISME ET LA MÉMOIRE DU POGROM

Il est important de souligner l'exploitation politique du pogrom, qui a continué à être pratiquée par le régime communiste. C'est ainsi que le président Nicolae Ceaușescu n'hésita pas à cacher l'identité véritable des victimes et à abaisser d'une manière drastique leur nombre, en déclarant dans un discours tenu en 1975 : « Immédiatement après le début de la guerre antisoviétique, un véritable pogrom a été organisé à l'encontre des forces antifascistes, au cours duquel plus de 2 000 personnes ont été tuées à Iași. »²⁵ Ce dernier chiffre est légèrement augmenté dans le livre paru trois ans plus tard, avec l'aval des autorités communistes : « dans les événements sanglants de Iași, 3 233 citoyens juifs ont perdu la vie. »²⁶ On peut y lire que « les organisateurs et exécuteurs de cet odieux massacre ont été les troupes hitlériennes, soutenues par des légionnaires et des éléments fascistes de l'armée roumaine. »²⁷ Il s'agit d'une forme particulière de négationnisme, omniprésent durant la période

communiste, présentant le pogrom comme étant effectué par des militaires allemands, avec la collaboration des légionnaires et des éléments « marginaux » de la société. Ainsi étaient érudées et la responsabilité des institutions de l'État roumain (Armée, Gendarmerie, Police, Service Secret d'Information, etc.) et la participation active de nombreux habitants dans les atrocités commises (tortures sauvages, viols et meurtres, en plus des vols, pillages et destructions systématiques). Même dans la première décennie après la chute du communisme en 1989, le pogrom de Iași a continué à être présenté dans une perspective négationniste. C'est avec du retard et graduellement que la mémoire de la Shoah, dont le pogrom de Iași fait partie intégrante, fut récupérée par les autorités gouvernementales et municipales. En 1990, S. Jacobovici, régisseur israélo-canadien de films documentaires, provoqua un vrai scandale, lorsque, sans l'accord de la municipalité, il apposa sur la façade de l'ancienne *Chestura*, une plaque rappelant le pogrom, celle-ci fut enlevée ultérieurement. Ce n'est qu'en 2011, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du pogrom, que l'Institut National pour l'Étude de l'Holocauste en Roumanie « Elie Wiesel » (fondé en 2005), a fait apposer des plaques commémoratives sur les façades de la gare de Iași et de l'ancienne *Chestura*. À l'entrée de la cour de ce bâtiment, la municipalité a ajouté en 2018, un panneau commémoratif en quatre langues (roumain, anglais, yiddish et hébreu). Enfin, entièrement restaurée en 2019, l'ancienne *Chestura* qui porte désormais le nom de « La Maison des Musées » a été inaugurée le 29 juin 2021, 80 ans après le pogrom. Elle contient cinq musées : le Musée de la Littérature roumaine, le Musée de la Poésie, le Musée de l'Enfance pendant le communisme, le Musée du Théâtre juif en Roumanie et le Musée du Pogrom de Iași²⁸. Une reconnaissance tardive, mais combien symbolique, pour l'actuelle petite communauté juive ne comptant que 300 personnes. Rappelons qu'aujourd'hui à Iași, la mémoire du pogrom se retrouve aussi dans « La Place des Martyrs juifs » dans le lieu-dit « *Râpa Galbenă* », et « La Place des Justes parmi les nations » où sur un panneau sont inscrits les noms des personnes qui ont reçu ce titre : Viorica Agarici, Dumitru Beceanu, Elisabeta Nicopol-Strul, Av. Constantin Simionescu, Ing. Grigore Profir, Av. Mircea Petru G. Sion et Nona Pânte. ■



Carol Iancu, membre d'honneur de l'Académie Roumaine est Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry de Montpellier. Il a été Président-fondateur du Centre de Recherches et d'Études Juives et Hébraïques (CREJH) et co-Président de l'Équipe de Recherche « Juifs, Arméniens et Chrétiens d'Orient » (JCO). Auteur de nombreux ouvrages. Entre autres : avec Danièle Iancu *Les Juifs du Midi* (Alain Bar-

thélemy, 1995) ; *L'émancipation des juifs de Roumanie (1913-1919)* (Université Paul Valéry, 1997) ; *Alexandre Safran et la Shoah inachevée en Roumanie. Recueil de documents (1940-1944)* (Hasefer, 2010) ; *Les Mythes fondateurs de l'Antisémitisme. De l'Antiquité à nos jours* (Privat, 2017) ; avec Gérard Dédéyan (dir.), *Du Génocide des Arméniens à la Shoah. Typologie des massacres du XX^e siècle* (Privat, 2017).

(1) Cf. Lucian Nastasă (dir.), *Antisemitismul universitar în România (1919-1939). Mărturii documentare*. Cu un Cuvânt înainte de Carol Iancu, Cluj-Napoca, Editura Institutului pentru studierea problemelor minorităților naționale, 2011.

(2) Cf. Matias Carp, *Cartea Neagră. Suferințele evreilor din România*, vol. III, *Transnistria*, București, Editura Societatea Națională de Editură și Arte Grafice „Dacia Traiană”, 1947, p. 43-44. Une traduction française non exhaustive des trois volumes originaux de *Cartea Neagră*, réunis dans un seul volume, a été effectuée par Alexandra Laignel-Lavastine : Matias Carp, *Cartea neagră. Le Livre noir de la destruction des Juifs de Roumanie, 1940-1944*, Paris, Denoël, « Médiations », 2009.

(3) Cf. Matias Carp, *Cartea Neagră*, vol. I, *Legionarii și Rebeliunea*, București, Atelierele Grafice Socec, 1946, p. 370-373, 245-323 et 238-342.

(4) Cf. Carol Iancu, *Alexandre Safran et la Shoah inachevée en Roumanie. Recueil de documents (1940-1944)*, Bucarest, Hasefer, 2010, p. 437-438. (Document Presse roumaine n° 24, contenant des extraits de son discours).

(5) Comisia internațională pentru studierea Holocaustului în România, *Rapport Final*, Editori Tuvia Friling, Radu Ioanid, Mihail E. Ionescu, Iași, Polirom, 2005, p. 118.

(6) Marius Mircu, *Ce s-a întâmplat cu evreii în și din România*, vol. II, Bat Yam, Editura Glob, și Holon, Editura Papyrus, 1996, p. 172.

(7) Matias Carp, *Cartea neagră. Suferințele evreilor din România*, vol. II, *Pogromul de la Iași*, București, Editura Societatea Națională de Editură și Arte Grafice „Dacia Traiană”, 1948, p. 89.

(8) *Ibid.*, p. 39.

(9) Ce fut le cas du regretté Isac Chiva (1925-2012), ethnologue réputé des sociétés paysannes, né à Jassy. Arrêté à l'âge de 16 ans avec son père, ils sont conduits dans la cour de la *Chestura* ; munis du billet « *Liber* » ils quittèrent la préfecture, et échappèrent au pogrom, en se cachant dans une cave sous la maison, dissimulée sous le plancher. Cf. son article : « Le Pogrom de Iași », *Les Temps modernes*, vol. 58, n° 623, février-mars-avril 2003, p. 7-20.

(10) Cette expression appartient au journaliste Marius Mircu, de son vrai nom Israel Marcus (1909-2008). Cf. son livre *Ce s-a întâmplat cu evreii în și din România*, vol. III, Editura Glob, Editura Papyrus, 1997, p. 11. Il fut présent à Iași quelques jours après le pogrom et lui consacra un livre : *Pogromul de la Iași*, Editura Glob, 1945. Moi-même j'ai réussi à trouver en 2011, soixante-

dix ans après le pogrom, cinq témoignages inédits concernant les actions de sauvetage des Juifs effectués par des Roumains. Cf. Carol Iancu, Alexandru-Florin Platon (dir.), *Pogromul de la Iași și Holocaustul în România/Le Pogrom de Iași et la Shoah en Roumanie* (édition bilingue, en roumain et en français), Iași, Editura Universității Alexandru-Ioan Cuza, Iași, 2015, p. 319-330.

(11) Marius Mircu, *Pogromul de la Iași*, op. cit., p. 88-90. [Le nombre entre parenthèses correspond au nombre de cadavres déchargés].

(12) Rapport du sous-lieutenant Aurel Triandaf. Cf. M. Carp, *Cartea Neagră*, vol. II, op. cit., document n° 64.

(13) Rapport du 6 juillet 1941 du colonel Gheorghe Bădescu, de l'Inspectorat des Gendarmes de Iași à l'Inspectorat général de la Gendarmerie de Bucarest. Cf. M. Carp, *Cartea Neagră*, vol. II, op. cit., document n° 64, p. 141.

(14) Cf. Leonard Zăcescu, *Cu trenul expres spre moarte : din mărturiile unui supraviețuitor*, Bucarest, 2007. L. Zăcescu figure parmi les témoins interviewés dans le film documentaire *La Mort en face. Le pogrom de Iași*, réalisé par Nellu Cohn et William Karel. Conseiller historique : Carol Iancu. Production : Cinétévé, France Télévisions 2019, 52 minutes. Diffusé sur France 3, le 16 janvier 2019 à 23 h 20, et sur France 5 le 24 avril 2022 à 22 h 40.

(15) Carol Iancu, *La Shoah en Roumanie. Les Juifs sous le régime d'Antonescu. (1940-1944). Documents diplomatiques français inédits*, Montpellier, Université Paul Valéry, 2000, 2^e édition, p. 138 (Doc. n° 58).

(16) *Ibid.*, p. 142-143 (Doc. n° 64). L'ambassadeur allemand à Bucarest, Manfred von Killinger, dans un rapport du 1^{er} septembre 1941 adressé au ministre des Affaires étrangères à Berlin, mentionne le chiffre de 4 000 Juifs tués, sans distinguer ceux morts dans la ville de ceux décédés dans les trains de la mort. Cf. Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », vol. II, 1991, p. 664.

(17) Matias Carp, op. cit., vol. II, p. 143-146.

(18) Cătălin Botoșineanu, « Sursele pogromului. Cazul arhivelor din Iași », in Carol Iancu, Alexandru-Florin Platon (dir.), *Le Pogrom de Iași et la Shoah en Roumanie*, op. cit., p. 265-274.

(19) Arhivele Statului București, fond Președenția Consiliului de Miniștri, dosar n° 247/41, p. 10 (Colecția Biroului primului ministru). Cf. Jean Ancel, *Preludiul la asasinat. Pogromul de la Iași, 29 iunie 1941*, Iași, Polirom, 2005.

(20) Comisia internațională pentru studierea Holocaustului în România..., *Rapport Final*, op. cit., p. 119.

(21) Cf. *Procesul Mareșalului Antonescu. Documente*, 2 vol., Marcel-Dumitru Ciucă (dir.), București, Editura Saeculum și Editura Europa Nova, 1995.

(22) Cf. Archives de l'United States Holocaust Memorial Museum (USHMM), RG 25004M, rola 47, Arhiva SRI, fond Ancheta, « Procesul criminalilor de război. Masacrul de la Iași », 1947. Cf. aussi Jean Ancel (dir.), *Documents Concerning the Fate of Romanian Jewry during the Holocaust*, vol. VI, *War Crimes Trials*, p. 367.

(23) Archives Yad Vashem, Jérusalem, Fond Roumanie, P – 6/48, et Cristian Troncotă, *Eugen Cristescu, asul serviciilor secrete românești, Memorii*, București, Roza Vânturilor, 1987, p. 118-119.

(24) Cf. Archives USHMM, RG 35004M, rola 43 et Comisia internațională pentru studierea holocaustului în România..., *Rapport final*, op. cit., p. 122.

(25) Cf. Nicolae Ceaușescu, *România pe drumul construirii societății multilateral dezvoltate*, vol. XI, București, Editura Politică, 1975, p. 570. Cf. aussi Victor Eskenasy, « The Holocaust and Romanian Historiography: Communist and Neo-Communist Revisionism », in Randolph L. Braham (dir.), *The Tragedy of Romanian Jewry*, New York, Columbia University Press, 1994, p. 184.

(26) Cf. Aurel Karetki, Maria Covaci, *Zile însângerate la Iași (28-30 iunie 1941)*. Prefață de Nicolae Minei, București, Editura Politică, 1978, p. 105.

(27) *Ibid.*, p. 102-103.

(28) Hormis les premières images figurant dans les livres cités de Matias Carp et Marius Mircu, il existe une large documentation iconographique concernant le pogrom dans divers dépôts d'archives : pour la Roumanie, signalons les Archives du *Consiliul Național pentru Studierea Arhivelor Securității* (CNSAS) et les Archives du *Centrul pentru Studiul Istoriei evreilor din România „Wilhelm Filderman”* (CSIER). Des photos du pogrom sont reproduites aussi dans l'article d'Adrian Cioflâncă, « *Povestea corectată a unor fotografii din timpul pogromului de la Iași – 29 iunie 1941* », in Lya Benjamin, Irina Weiner-Spirescu (dir.), *Istoria de sertar. Despre evreii din România*. Prefață: Adrian Cioflâncă, București, Hasefer, 2021, p. 202-210, dans le livre de Radu Ioanid, *Pogromul de la Iași*, Editura Institutului Național pentru Studierea Holocaustului din România « Elie Wiesel », Iași, Polirom, 2021 ; et dans le livre à paraître : Carol Iancu, Alexandru-Florin Platon (dir.), *80 ans depuis le pogrom de Iași et la Shoah en Roumanie. Actes du Colloque international, Iași, 30 juin – 1^{er} juillet 2021*, Iași, éd. de l'Université „A. I. Cuza”.